

Communiqué de presse

Mercredi 2 avril 2014

Non au SMIC en Suisse, oui au Gripen

Le Comité directeur d'economiesuisse a arrêté sa position sur les objets soumis au vote le 18 mai. L'organisation faitière de l'économie rejette l'initiative des syndicats sur le salaire minimum. Celle-ci menace les emplois de personnes entrant sur le marché du travail et de travailleurs peu qualifiés, affaiblit la compétitivité de la Suisse et sape le système de formation dual. economiesuisse soutient, en revanche, l'acquisition de 22 avions de combat Gripen. Il ne sera pas possible de garantir la sécurité militaire au moyen d'un bouclier aérien moderne si le matériel n'est pas remplacé.

L'initiative populaire des syndicats « pour la protection de salaires équitables » est un exemple classique de mesure ayant un effet boomerang. Un salaire minimum de 22 francs de l'heure dicté par l'État non seulement sapera un partenariat social qui fonctionne, mais menacera également de nombreux emplois occupés par des travailleurs pas ou peu qualifiés. Ce salaire minimum, le plus élevé du monde, renchérra le coût de la main-d'œuvre en Suisse et accélérera la désindustrialisation. Les perdants seront les régions rurales et de montagne, les personnes qui entrent sur le marché du travail, les femmes et en particulier les travailleurs qui sont déjà dans une situation de précarité sur le marché du travail. Le diktat étatique sur les salaires s'appliquera autant aux personnes qui achèvent un apprentissage qu'à celles qui n'ont aucune formation. Si bien qu'un salaire minimum garanti légalement réduira l'attrait de la formation professionnelle, ce qui aura des conséquences négatives pour les jeunes.

Ne détruisons pas le partenariat social en catimini

economiesuisse rejette également l'initiative pour des raisons de politique économique, puisqu'elle contient deux exigences qui remettent clairement en question un partenariat social qui, pourtant, fonctionne. D'une part, l'initiative entend renforcer unilatéralement le rôle des syndicats, avec une formulation opaque « encourager les conventions collectives de travail » ; et d'autre part, l'initiative prévoit de remplacer un élément important des négociations entre partenaires sociaux – le salaire minimum – par un diktat de l'État. Ces deux exigences nuisent à la place économique et donc à la prospérité de la Suisse. L'avantage de la réglementation actuelle, avec des négociations d'égal à égal, réside dans la flexibilité. Il est actuellement possible de tenir compte, dans les conventions, des spécificités de la branche, de la région, mais aussi des qualifications différentes des travailleurs. Cela est judicieux dans la mesure où les loyers, les impôts et le prix de plusieurs biens varient d'une région à l'autre. Comme le prouve un taux de chômage très faible en comparaison internationale, la réglementation actuelle est couronnée de succès.

La sécurité et la stabilité, deux facteurs importants de la place économique

La prospérité et la sécurité vont de pair. Seul un environnement stable permet une prospérité diversifiée. Un élément important à cet égard, est une armée forte qui dispose de réserve suffisante en matière sécuritaire. Une armée crédible doit également pouvoir s'appuyer sur des forces aériennes modernes. C'est pourquoi economiesuisse soutient l'acquisition des 22 nouveaux avions de combat Gripen.

Pour toutes questions : Cristina Gaggini, directrice romande, tél. 078 781 82 39